

COMPTE RENDU – CODIR OMS – 13 février 2019

Date rédac : 11/03/2019

Durée : 2h00

Nb de pages : 2

Présidente d'honneur : Madame Claude BALMAND**Présidents d'honneur : Messieurs Luc REMOND et Pierre RAPPIN****Comité Directeur OMS : P : présent – R : retardé – E : excusé – A : absent**

Membre	P	R	E	A	Suppléant	P	R	E	A
Stéphane LOPEZ – Président OMS	X				DELORS Benjamin - AVL				
Thierry BOURNAT – Président Délégué - VVB		X							
Franck IZOARD – Président Délégué - AEC			X		Raphaël BRIOUDES - AEC				X
Marie-Thérèse RIPOCHE – Vice Prés - FOULEES				X	Christophe BORNIER - FOULEES			X	
Nadine FOURNIER – Vice Présidente	X				François TROSSET – Resp.Sub.Récomp. - VRC	X			
Anne GERIN – 1ère Adjointe - Trésorière				X					
Charles SANTORO – Trésorier Adjoint - TWI	X				Jérôme IACONO -			X	
Anthony BATY – Resp. Sub Déplacements - VBC	X				Guillaume MICHEL - BAD			X	
Alexandre DUC-MAUGÉ – Secrétaire - CSV				X	Victor GONCALVES – CSV Abdelkader ATTAF – Secrétaire Adjoint - CSV			X X	
Romuald BICHET – Coopté - TDKA			X		Olivier ALTHUSER – Coopté - BMX			X	

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du précédent C.R.
2. Dossiers de subventions OMS 2019
3. Voreppiades 2019
4. Subventions Déplacements et Récompenses
5. Nouvel axe de travail du CD OMS
6. Divers
7. Prochaine réunion - ODJ

1. Validation du CR du 05/12/2018

La réunion du CODIR OMS de janvier n'ayant pas eu lieu, le compte-rendu de la réunion du 05/12/2018 a été validé après modification quant à l'information que le nombre d'inscrits total des clubs CNV et GV avait été « capé » ; cette action n'étant pas lisible dans le tableau récapitulatif des saisies de demande de subvention, le CD OMS avait appliqué, de nouveau, cette minoration ; les clubs concernés reviennent donc au nombre de points obtenu précédent, à savoir :

- Le C.N.V. = 3714 points de comptage et
- La G.V. = 2733 points de comptage.

2. Dossiers de subventions 2019

Les subventions OMS 2019 seront versées aux clubs courant mars 2019.

Il restait encore 100 points d'animation en suspens pour le VBC dont nous devons arbitrer l'une d'elles.

Il reste qu'un courrier à l'attention des Clubs sera travaillé afin d'apporter un complément d'informations aux prochains rédacteurs. Il devra notamment mentionner que les manifestations, qu'elles soient sportives ou non, destinées à l'ensemble des Voreppins, auront dû faire l'objet d'une communication suffisante offrant à chacun l'opportunité d'y participer.

Il est également envisageable d'établir une liste la plus exhaustive possible à l'attention de la personne en charge de la saisie des dossiers, lui permettant dès lors de faire un premier tri dans les déclarations des Clubs ; dans le même ordre d'idée, il est envisagé de remanier les reçus des dépôts de ces demandes afin d'avoir une meilleure (et plus aisée) lecture des éléments enregistrés.

3. Voreppiades 2019 – Date à retenir : 18 mai 2019

A vos agendas ! Les prochaines Voreppiades auront lieu le **18 mai 2019**.

La préparation de cet événement, déjà bien avancée, est dévoilée au CD OMS ; aperçu du planning, des retours et engagements des clubs participants et des propositions adressées au service municipal concerné.

Ces dernières seront validées lors de la prochaine réunion.

COMPTE RENDU – CODIR OMS – 13 février 2019

Date rédac : 11/03/2019

Durée : 2h00

Nb de pages : 2

4. Subventions Déplacements et Récompenses

Pour rappel, et afin de ne pas être dépositaire de demandes fantasmées, le CD OMS a mis en ligne, sur le site de la Ville de Voreppe toutes les informations et démarches relatives à ces demandes ; n'hésitez pas à consulter ces documents avant d'adresser vos dossiers aux personnes concernées.

- Le Club de judo a déposé une demande de subvention au titre d'un déplacement le 10/03/2019 en véhicules personnels (3 heures de route) en direction de Clermont-Ferrand → la réponse leur a été adressée par Anthony BATY.
- Il n'y a pas eu de demande au titre de récompenses.

5. Nouvel axe de travail du CODIR OMS / Les travaux sur l'année 2019

Il a été déterminé que le Comité Directeur de l'OMS s'attèlera à la lourde tâche que représentent les plannings d'occupation des équipements communaux et par là, l'utilisation des installations sportives et/ou ludiques de la commune.

Les services municipaux de la commune, pour ne pas le nommer Eric DUISIT a d'ores et déjà regroupé la majorité des informations nécessaires au travail à engager → à savoir le nombre d'heures d'utilisation de chaque équipement.

- Revoir l'occupation des équipements dans leur ensemble, mais aussi sportifs plus particulièrement,
- Revoir le taux d'occupation des créneaux pour essayer de regrouper des associations,
- Rapatrier les clubs qui s'entraînent à P. Beghin

6. Divers - RAS**7. Prochaine réunion – ODJ**

Prochain ordre du jour :

- Approbation du présent CR
- Confirmation des versements des subventions 2019
- Point Voreppiades et derniers arbitrages
- Axe de travail du CODIR OMS en 2019
- Subventions Déplacements et Récompenses
- Divers
- Prochaine réunion - ODJ

Le prochain Comité Directeur de l'OMS aura lieu en Salle des Adjoints de la Mairie le

MERCREDI 13 mars 2019 à 19 heures